



RCS : PARIS

Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1983 B 10521

Numéro SIREN : 328 581 202

Nom ou dénomination : SOCIETE D'ETUDES FINANCIERES ET D'AUDIT COMPTABLE - SEFAC SOCIETE D'EXPERTISE COMPTABLE ET DE COMMISSARIAT AUX COMPTES

Ce dépôt a été enregistré le 26/09/2017 sous le numéro de dépôt 90932



20170909322016

DATE DEPOT : 26/09/2017

N° DE DEPOT : 90932

N° GESTION : 1983B10521

N° SIREN : 328581202

DENOMINATION : SOCIETE D'ETUDES FINANCIERES ET D'AUDIT COMPTABLE - SEFAC SOCIETE
D'EXPERTISE COMPTABLE ET DE COMMISSARIAT AUX COMPTES

ADRESSE : 10 AV DE MESSINE 75008 PARIS

MILLESIME : 2016

.



**SOCIETE D'ETUDES FINANCIERES
ET D'AUDIT COMPTABLE - S.E.F.A.C**

Société Anonyme

10, avenue de Messine
75008 PARIS

**Rapport du Commissaire aux Comptes
sur les comptes annuels**

Exercice clos le 30 septembre 2016

SOCIETE D'ETUDES FINANCIERES ET D'AUDIT COMPTABLE - S.E.F.A.C

Société Anonyme
10, avenue de Messine
75008 PARIS

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 septembre 2016

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 30 septembre 2016, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société SOCIETE D'ETUDES FINANCIERES ET D'AUDIT COMPTABLE - S.E.F.A.C, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérifications et informations spécifiques

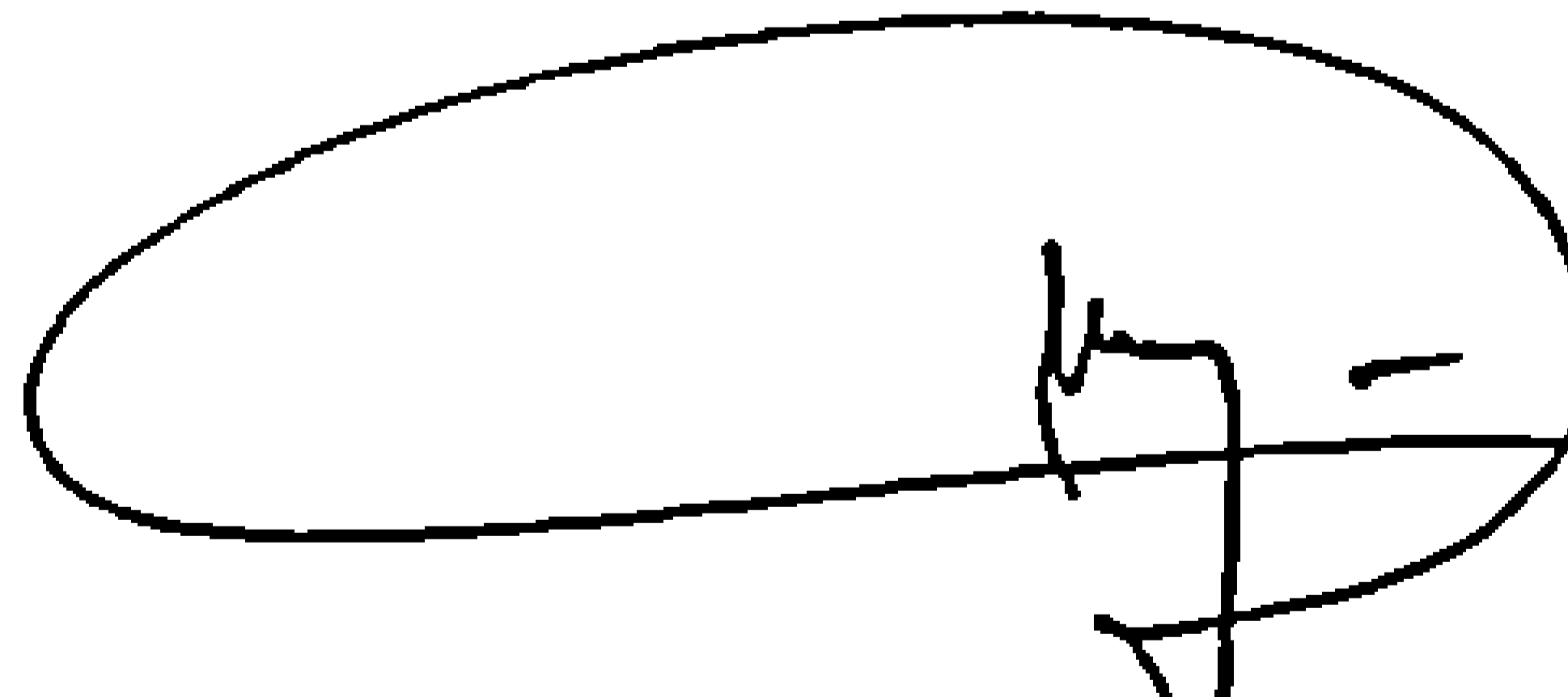
Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux Actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Neuilly-sur-Seine, le 17 mars 2017

Le Commissaire aux Comptes

Constantin Associés



Philippe SOUMAH

COMPTES ANNUELS

Bilan

Compte de résultat

Annexe

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 30/09/2016 12			Exercice N-1 30/09/2015 9		Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%	
	Capital souscrit non appelé (I)							
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles							
	Frais d'établissement							
	Frais de développement							
	Concessions, brevets et droits similaires	8 110	8 110	0-	0-			
	Fonds commercial (1)							
	Autres immobilisations incorporelles							
	Avances et acomptes							
	Immobilisations corporelles							
	Terrains							
	Constructions							
	Installations techniques, matériel et outillage							
	Autres immobilisations corporelles	175 404	159 100	16 304	18 303	1 998	10.92	
	Immobilisations en cours							
Avances et acomptes								
Immobilisations financières (2)								
Participations mises en équivalence								
Autres participations								
Créances rattachées à des participations								
Autres titres immobilisés								
Prêts								
Autres immobilisations financières	69 668		69 668	70 490	822	1.17		
Total II	253 182	167 210	85 972	88 793	2 821	3.18		
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours							
	Matières premières, approvisionnements							
	En-cours de production de biens							
	En-cours de production de services							
	Produits intermédiaires et finis							
	Marchandises							
	Avances et acomptes versés sur commandes							
	Créances (3)							
	Clients et comptes rattachés	1 183 890	96 128	1 087 762	859 509	228 253	26.56	
	Autres créances	140 566		140 566	36 186	104 380	288.46	
Capital souscrit - appelé, non versé								
Valeurs mobilières de placement	315 188		315 188	311 999	3 189	1.02		
Disponibilités	418 513		418 513	707 357	288 844	40.83		
Charges constatées d'avance (3)	92 512		92 512	98 336	5 824	5.92		
Total III	2 150 669	96 128	2 054 541	2 013 387	41 154	2.04		
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)							
	Primes de remboursement des obligations (V)							
	Ecart de conversion actif (VI)							
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	2 403 851	263 338	2 140 513	2 102 180	38 333	1.82		

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an

(3) Dont à plus d'un an

0-

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1			
		30/09/2016	12	30/09/2015	9	Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 150 000) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	150 000	150 000				
	Réserves						
	Réserve légale	15 000	15 000				
	Réserves statutaires ou contractuelles						
	Réserves réglementées						
	Autres réserves	200 000	200 000				
	Report à nouveau	68	196	128	65.14		
Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	343 073	460 872	117 799	25.56			
Subventions d'investissement Provisions réglementées							
Total I	708 142	826 068	117 927	14.28			
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées						
	Total II						
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges						
	Total III						
DETTES (1)	Dettes financières						
	Emprunts obligataires convertibles						
	Autres emprunts obligataires						
	Emprunts auprès d'établissements de crédit						
	Concours bancaires courants						
	Emprunts et dettes financières diverses	123 042	11 948	111 095	929.83		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						
Dettes d'exploitation							
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	105 226	161 907	56 682	35.01			
Dettes fiscales et sociales	1 151 879	1 073 637	78 242	7.29			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes	30 820	14 395	16 424	114.10			
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)	21 405	14 224	7 181	50.49		
	Total IV	1 432 371	1 276 111	156 260	12.24		
	Ecarts de conversion passif (V)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)		2 140 513	2 102 180	38 333	1.82		

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

1 432 371 1 276 111

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 30/09/2016 12			Exercice N-1 30/09/2015 9	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total		Euros	%
Produits d'exploitation (I)						
Ventes de marchandises						
Production vendue de biens						
Production vendue de services	3 923 870		3 923 870	3 243 783	680 086	20.97
Chiffre d'affaires NET	3 923 870		3 923 870	3 243 783	680 086	20.97
Production stockée				47 787	47 787	100.00
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			23 549	31 995	8 446	26.40
Autres produits			135	1	134	NS
Total des Produits d'exploitation (I)			3 947 554	3 227 993	719 561	22.29
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes *			724 051	559 434	164 617	29.43
Impôts, taxes et versements assimilés			71 969	53 221	18 748	35.23
Salaires et traitements			1 685 600	1 218 850	466 751	38.29
Charges sociales			875 271	639 974	235 298	36.77
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			9 917	7 929	1 987	25.06
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			58 418	31 166	27 252	87.44
Dotations aux provisions						
Autres charges			44 654	51 534	6 880	13.35
Total des Charges d'exploitation (II)			3 469 879	2 562 108	907 772	35.43
I - Résultat d'exploitation (I-II)			477 674	665 885	188 211	28.26
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		
	30/09/2016	12	30/09/2015	9	
			Ecart N / N-1		
			Euros	%	
Produits financiers					
Produits financiers de participations (3)					
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)					
Autres intérêts et produits assimilés (3)	3 113		3 274	162	4.94
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges					
Différences positives de change					
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					
Total V	3 113		3 274	162	4.94
Charges financières					
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions					
Intérêts et charges assimilées (4)	3 557		379	3 178	838.00
Différences négatives de change					
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					
Total VI	3 557		379	3 178	838.00
2. Résultat financier (V-VI)	444		2 895	3 339	115.35
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	477 230		668 780	191 550	28.64
Produits exceptionnels					
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	3 069			3 069	
Produits exceptionnels sur opérations en capital			2 700	2 700	100.00
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges					
Total VII	3 069		2 700	369	13.65
Charges exceptionnelles					
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	245		3 820	3 575	93.59
Charges exceptionnelles sur opérations en capital					
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions					
Total VIII	245		3 820	3 575	93.59
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	2 824		1 120	3 944	352.11
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)					
Impôts sur les bénéfices (X)	136 980		206 788	69 808	33.76
Total des produits (I+III+V+VII)	3 953 735		3 233 967	719 768	22.26
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	3 610 661		2 773 095	837 567	30.20
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	343 073		460 872	117 799	25.56
			22 246	11 658	

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

ANNEXE

Exercice du 01/10/2015 au 30/09/2016

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 2 140 513.08 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 3 923 869.86 Euros et dégagant un bénéfice de 343 073.43 Euros .

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/10/2015 au 30/09/2016 .

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE**- REGLES ET METHODES COMPTABLES -**

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2014.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 relatif à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations relatives au CICE

Un produit à recevoir relatif à l'application du CICE (crédit d'impôt compétitivité emploi) a été comptabilisé en déduction de l'impôt sur les sociétés pour un montant de 20 026€. La société n'a demandé aucun préfinancement au titre de ce mécanisme. Conformément aux recommandations législatives, le CICE est principalement destiné au financement de la compétitivité de l'entité. Notre entité l'utilise à travers notamment d'efforts en matière d'investissement et de formation.

ANNEXE

Exercice du 01/10/2015 au 30/09/2016

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -**Etat des immobilisations**

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	8 846		
Installations générales agencements aménagements divers	83 534		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	91 433		7 918
TOTAL	174 967		7 918
Prêts, autres immobilisations financières	70 490		
TOTAL	70 490		
TOTAL GENERAL	254 304		7 918

	Diminutions		Valeur brute co fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles		736	8 110	8 110
Installations générales agencements aménagements divers			83 534	83 534
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		7 481	91 870	91 870
TOTAL		7 481	175 404	175 404
Prêts, autres immobilisations financières		822	69 668	69 668
TOTAL		822	69 668	69 668
TOTAL GENERAL		9 040	253 182	253 182

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles	8 846		736	8 110
Installations générales agencements aménagements divers	83 368	166		83 534
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	73 296	9 751	7 481	75 566
TOTAL	156 665	9 917	7 481	159 100
TOTAL GENERAL	165 511	9 917	8 217	167 210

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instal.générales agenc.aménag.divers	166				
Matériel de bureau informatique mobilier	9 751				
TOTAL	9 917				
TOTAL GENERAL	9 917				

ANNEXE

Exercice du 01/10/2015 au 30/09/2016

Etat des provisions

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur comptes clients	53 514	58 418	15 804		96 128
TOTAL	53 514	58 418	15 804		96 128
TOTAL GENERAL	53 514	58 418	15 804		96 128
Dont dotations et reprises d'exploitation		58 418	15 804		

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	69 668	0	69 668
Autres créances clients	1 183 890	1 183 890	
Personnel et comptes rattachés	2 996	2 996	
Impôts sur les bénéfices	97 226	97 226	
Taxe sur la valeur ajoutée	19 521	19 521	
Débiteurs divers	20 822	20 822	
Charges constatées d'avance	92 512	92 512	
TOTAL	1 486 636	1 416 968	69 668

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	105 226	105 226		
Personnel et comptes rattachés	478 332	478 332		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	349 056	349 056		
Taxe sur la valeur ajoutée	291 497	291 497		
Autres impôts taxes et assimilés	32 993	32 993		
Groupe et associés	123 042	123 042		
Autres dettes	30 820	30 820		
Produits constatés d'avance	21 405	21 405		
TOTAL	1 432 371	1 432 371		
Montant emprunts et dettes contractés aup.ass.pers.phys.	41 280			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS ORDINAIRES	30.0000	5 000			5 000

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Les dispositions des règlements C.R.C 2002-10, 2004-06 et 2005-09 relatifs à la définition, l'évaluation, l'amortissement et à la dépréciation des actifs et applicables au 1^{er} janvier 2005, n'ont pas d'incidence sur les comptes de l'exercice.

ANNEXE

Exercice du 01/10/2015 au 30/09/2016

Evaluation des amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire. La durée généralement admise est la suivante :

Catégorie	Mode	Durée
Logiciels informatiques	Linéaire	1 à 3 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	3 à 6 ans
Matériel de bureau et info	Linéaire	3 à 5 ans
Mobilier	Linéaire	3 à 10 ans

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Evaluation des valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement ont été évaluées à leur coût d'acquisition à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition. En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur des titres a été estimée selon la méthode FIFO (premier entré, premier sorti).

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes financières diverses	2 343
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	62 400
Dettes fiscales et sociales	774 574
Autres dettes	23 624
Total	862 941

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	92 512
Total	92 512
Produits constatés d'avance	Montant
Produits d'exploitation	21 405
Total	21 405

ANNEXE

Exercice du 01/10/2015 au 30/09/2016

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -**Effectif moyen**

(PCG Art. 831-3)

	Personnel salarié	Personnel mis à la dis- position de l'entreprise
Cadres	9	
Employés	10	
Total	19	

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

	Résultat avant impôt	Impôt
Résultat courant	447 230	156 355
Résultat exceptionnel (hors participation)	2 824	1 023

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -**Crédit bail**

(Code monétaire et financier R 313-14; PCG Art.531-2/9)

Nature	Terrains	Constructions	Instal.Matériel et Outillage	Autres	Total
Valeur d'origine				79 588	79 588
Redevances payées - exercice				22 857	22 857
Total				22 857	22 857
Redevances restant à payer					
- à un an au plus				25 029	25 029
- entre 1 et 5 ans				8 154	8 154
Total				33 183	33 183

ANNEXE

Exercice du 01/10/2015 au 30/09/2016

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 531-2/9, Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice. Le montant des engagements au titre des indemnités conventionnelles de départ à la retraite a été évalué à 82 K€ au 30 septembre 2016. Les hypothèses de calcul retenues sont les suivantes :

- départ volontaire à la retraite à 62 ans,
- coefficient de majoration des salaires de 2% par an,
- taux de charges sociales de 45%,
- taux d'actualisation de 2%.

SOCIETE D'ETUDES FINANCIERES ET D'AUDIT COMPTABLE "SEFAC"

Société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes
au capital de € 150 000
10, avenue de Messine
75008 Paris
R.C.S. : Paris B 328 581 202

**PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE
ORDINAIRE DU 31 MARS 2017**

L'An deux mil dix-sept,
Le trente et un mars,
A dix heures,

Les actionnaires de la société SEFAC, société anonyme au capital de € 150 000, dont le siège social est 10, Avenue de Messine -75008 Paris se sont réunis en Assemblée générale ordinaire sur convocation faite par le Conseil d'administration.

Il a été établi une feuille de présence qui a été émargée par chaque membre de l'assemblée en entrant en séance.

L'assemblée est présidée par Monsieur Serge MEHEUST, Président-Directeur Général.

Monsieur Philippe BLIN est appelé comme scrutateur.

Madame Brigitte LECAPLAIN est désignée comme secrétaire.

La feuille de présence, est certifiée sincère par les membres du bureau ainsi constitué.

Le Président constate que les actionnaires présents ou représentés possèdent plus des deux tiers du capital social.

En conséquence, l'assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

5 /

Le Président déclare, en outre, que le Cabinet Constantin et Associés, représenté par Monsieur Philippe SOUMAH, commissaire aux comptes, régulièrement convoqué, est absent et excusé.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des actionnaires :

- les statuts de la société,
- la feuille de présence à l'assemblée,
- les pouvoirs des actionnaires représentés,
- les copies des lettres de convocation,
- le bilan, le compte de résultat et l'annexe de l'exercice clos le 30 septembre 2016,
- le rapport de gestion du conseil d'administration,
- les rapports du commissaire aux comptes,
- le texte des résolutions proposées à l'assemblée.

Le Président déclare que tous ces documents ont été tenus à la disposition des actionnaires au siège social.

L'assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président rappelle que l'assemblée générale ordinaire est appelée à statuer sur l'ordre du jour suivant :

- Examen et approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 30 Septembre 2016,
- Affectation du résultat,
- Approbation des conventions visées aux articles L 225-38 et suivants du Code de Commerce,
- Renouvellement du mandat d'administrateur de Monsieur Serge MEHEUST,
- Renouvellement du mandat du Commissaire aux comptes titulaire,
- Renouvellement du mandat du Commissaire aux comptes suppléant,
- Pouvoirs et formalités,
- Questions diverses.

Le Président présente le rapport de gestion du conseil d'administration et donne lecture des rapports du commissaire aux comptes.

Le Président ouvre ensuite la discussion.

Personne ne demandant plus la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

4 /

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la présentation du rapport du Conseil d'administration et la lecture de celui du commissaire aux comptes, approuve les comptes annuels au 30 septembre 2016 tels qu'ils sont présentés.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter le résultat de l'exercice 2016 comme suit :

	Euros
Bénéfice de l'exercice	343 073
Report à nouveau	68
Montant distribuable	<u>343 141</u>
de la façon suivante :	
Distribution de dividendes 68,60 € par action	343 000
Report à nouveau	141
Total	<u>343 141</u>

Le dividende sera mis en paiement à compter du 30 juin 2017.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

L'assemblée prend acte de la distribution de dividendes versés au titre des trois derniers exercices, en euros :

	<u>2015</u>	<u>2014</u>	<u>2013</u>
Montant versé par action	92,20	59,80	56,50

4)

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, après lecture du rapport spécial du commissaire aux comptes, approuve ledit rapport et les conventions qui y sont mentionnées.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide de renouveler le mandat d'administrateur de Monsieur Serge MEHEUST jusqu'à l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice clos le 30 septembre 2022.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

CINQUIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide de renouveler le mandat du Commissaire aux comptes titulaire, le Cabinet Constantin Associés, représenté par Monsieur Philippe SOUMAH jusqu'à l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice clos le 30 septembre 2022.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

SIXIEME RESOLUTION

Compte tenu des évolutions législatives, l'assemblée générale ordinaire décide de ne pas renouveler le mandat du Commissaire aux comptes suppléant.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

SEPTIEME RESOLUTION

L'assemblée générale donne tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait de la présente délibération pour effectuer les formalités légales.

° °

4 ✓

L'ordre du jour étant épuisé, et personne ne demandant la parole, la séance est levée à onze heures.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les membres du bureau.



Le Président

Le Scrutateur



Le Secrétaire

SOCIETE D'ETUDES FINANCIERES ET D'AUDIT COMPTABLE « SEFAC »

Société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes
au capital de € 150 000
10, Avenue de Messine
75008 PARIS
RCS : Paris B 328 581 202

**RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU 31 MARS 2017**

Nous vous avons convoqués en assemblée générale ordinaire au siège social le 31 mars 2017.

1. ACTIVITE

Le chiffre d'affaires de l'exercice 2016 s'est élevé à K€ 3 924 (12 mois) contre K€ 3 244 en 2015 (9 mois).

Le résultat d'exploitation s'établit à K€ 478 contre K€ 666 en 2015.

Finalement, après prise en compte des éléments financiers et exceptionnels et de l'impôt sur les sociétés, le bénéfice net de l'exercice est de K€ 343 contre K€ 461 en 2015.

2. AFFECTATION DU RESULTAT

Nous vous proposons d'affecter le résultat 2016 comme suit, en euros :

	Euros
Bénéfice de l'exercice	343 073
Report à nouveau	68
Montant distribuable	343 141
 de la façon suivante :	
Distribution de dividendes 68,60 € par action	343 000
Report à nouveau	141
Total	343 141

Le dividende sera mis en paiement à compter du 30 juin 2017.

Nous vous rappelons que nous avons distribué les dividendes suivants en euros :

	<u>2015</u>	<u>2014</u>	<u>2013</u>
Montant versé par action	92,20	59,80	56,50

3. EVENEMENT POST CLOTURE ET PERSPECTIVES D'AVENIR

Il n'y a aucun événement post-clôture significatif.

L'activité de l'exercice 2017 se présente, au mieux, similaire à celle de 2016.

4. CONVENTION – ARTICLE L 225-38

Nous vous rappelons que Monsieur Serge MEHEUST n'a perçu aucune rémunération en tant que Président-Directeur Général, son contrat de travail continuant à produire ses effets.

5. SITUATION JURIDIQUE

La société est gérée par un Conseil d'administration de trois membres :

- * Monsieur Serge MEHEUST : Président,
- * Monsieur Philippe BLIN : Administrateur,
- * Monsieur Pascal SIMONNEAU : Administrateur.

Le mandat de Monsieur Serge MEHEUST, administrateur, vient à échéance à cette assemblée générale. Nous vous proposons de renouveler son mandat jusqu'à l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice clos le 30 septembre 2022.

Monsieur Philippe BLIN a été nommé jusqu'à l'assemblée générale annuelle statuant sur les comptes de l'exercice clos le 30 septembre 2019.

Monsieur Pascal SIMONNEAU a été nommé jusqu'à l'assemblée générale annuelle statuant sur les comptes de l'exercice clos le 30 septembre 2020.

Les mandats de votre Commissaire aux comptes titulaire et de votre commissaire aux comptes suppléant viennent à échéance à cette assemblée générale, nous vous proposons de renouveler le mandat du Commissaire aux comptes titulaire, le Cabinet Constantin Associés représenté par Monsieur Philippe SOUMAH, jusqu'à l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice clos le 30 septembre 2022.

Compte tenu des évolutions législatives, il n'est plus nécessaire de nommer un commissaire aux comptes suppléant. Aussi, nous vous proposons de ne pas renouveler son mandat.

Nous vous remercions de bien vouloir voter les résolutions qui vous sont proposées.

Président-Directeur Général

